

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de la personne publique :

MAISON DEPARTEMENTALE DE RETRAITE DE L'YONNE

7 Avenue de Lattre de Tassigny - B.P. 90

89011 AUXERRE CEDEX

Téléphone: 03.86.72.62.62 Fax: 03.86.72.62.63

Autorité compétente du Pouvoir Adjudicateur :

Madame Sévena RELLAND, Directrice par intérim de la Maison Départementale de Retraite de l'Yonne

Mode de passation: Procédure adaptée (articles L. 2123-1, R2123-1 à R2131-8 du Code de la Commande Publique (CCP).

Historique:

Un marché pour la fourniture d'équipements informatiques a été publié par la MDRY le 6 octobre 2020. A l'issue de ce marché, l'un des lots de ce marché, le « lot 3 : tablettes tactiles » a été déclaré infructueux. En conséquence, une nouvelle procédure est relancée pour ce lot.

Objet de l'accord-cadre :

Le présent accord-cadre à bons de commandes a pour objet la fourniture de tablettes informatiques, pour la Maison Départementale de Retraite de l'Yonne, à Auxerre.

Type de marché : Marché de fournitures

Allotissement et modalités d'attribution des lots :

L'accord-cadre se compose d'un lot unique : Fournitures informatiques : 70 tablettes tactiles et leurs accessoires.

Le lot sera attribué à un seul et même fournisseur.

Les produits et matériels proposés devront répondre aux caractéristiques définies dans le CCTP, ainsi qu'aux normes en vigueur.

Caractéristiques principales : Se reporter au D.C.E.

<u>Variantes</u>: Les variantes ne sont pas autorisées pour cette consultation

Durée de validité et prise d'effet de l'accord-cadre :

Le présent accord-cadre prend effet à compter de la date de notification, jusqu'à la livraison complète des équipements informatiques prévus au CCTP.

Délai d'exécution de l'accord-cadre :

Le délai d'exécution comprend l'acquisition et la livraison des équipements prévus au marché. Le délai d'exécution est de 4 semaines maximum à compter de la date du bon de commande. L'exécution du marché se concrétisera par l'envoi d'un bon de commande transmis dès notification.

Lieu d'exécution et de livraison : Se reporter au DCE

Date limite de réception des offres : Le lundi 11 janvier 2021 à 14h00

Conditions de présentation des candidatures et des offres :

Le dossier de candidature comprend les documents suivants :

Une lettre de candidature (formulaire DC1);

- La déclaration du candidat (formulaire DC2).

A l'appui de son offre, chaque candidat doit transmettre les documents suivants :

- Un acte d'engagement daté et signé et portant le cachet de la société (formulaire ATTRI1);
- Le bordereau de prix daté et signé et portant le cachet de la société (selon le modèle fourni) ;
- Le Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) dument signé et portant la mention « Lu et approuvé »;
- Le Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) dument signé et portant la mention « Lu et approuvé » ;
- La fiche technique demandée dans le D.C.E.;
- Le Règlement de consultation (RC) dument signé et portant la mention « Lu et approuvé » ;

Les candidatures, les offres et les documents de présentation associés sont entièrement rédigés en langue française. L'unité monétaire utilisée est l'euro.

<u>Délai minimum de validité des offres</u> : Le délai de validité des offres, délai pendant lequel les candidats restent engagés par leur offre, est fixé à **45 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

<u>Modalités d'envoi des offres</u>: La dématérialisation des marchés publics est devenue obligatoire depuis le 1^{er} octobre 2018. Les candidats doivent donc obligatoirement transmettre l'ensemble des fichiers demandés dans la consultation par voie dématérialisée.

Les candidats doivent déposer directement leur offre sur la plateforme dématérialisée www.achat-sante.safetender.com.

Critères d'attribution de l'accord-cadre :

Pour attribuer l'accord-cadre au candidat qui aura présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, le jugement des offres sera effectué selon les critères pondérés comme suit :

	Pondération
Critère n°1 : Le Prix	60 points
Critère n°2 : Respect de la configuration technique	30 points
Critère n°3 : Délai de livraison	10 points

Aux critères n°2 et 3 sont associés des sous-critères.

	Pondération	
Critère n°1 : Le Prix	60 points	
Critère n° 2 : Respect de la configuration technique	30 points	
Sous-critère n°2.1 : Processeur	6 points	
Sous-critère n°2.2 : Mémoire	6 points	
Sous-critère n°2.3 : Disque dur	6 points	
Sous-critère n°2.4 : Connectique	6 points	
Sous-critère n°2.5 : Garantie	6 points	
Critère n°3 : Délai de livraison	10 points	
Sous-critère n°2.1 : Inférieur ou égal à 2 semaines	5 Points	
Sous-critère n°2.2 : Inférieur ou égal à 4 semaines	5 Points	

Service auprès duquel des renseignements d'ordres administratifs peuvent être obtenus :

Les renseignements administratifs peuvent être obtenus en déposant une question la plateforme <u>www.achat-sante.safetender.com</u>. Les candidats doivent télécharger le DCE sur la plateforme <u>www.achat-sante.safetender.com</u> (gratuitement et sans engagement).

Service auprès duquel des renseignements d'ordres techniques peuvent être obtenus :

Les renseignements techniques peuvent être obtenus en déposant une question la plateforme <u>www.achat-sante.safetender.com</u>.

Pour tout type de renseignement, les candidats peuvent faire leur demande sur l'adresse email : marches@mdry.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication :

Le Mercredi 23 décembre 2020

Publications relatives à la même consultation :

- sur la plateforme dématérialisée : www.achat-sante.safetender.com
- sur le site du BOAMP : www.boamp.fr
- sur le site de la FHF : www.fhf.fr
- sur le site de la MDRY : www.mdry.fr